

CR SUCCINCT DU CONSEIL SYNDICAL DU 9/06/2026

L'an deux mille vingt - six, le neuf juin à 20 heures 40 mn

Le conseil syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Conches sur Gondoire, sous la présidence de M COMBES Philippe.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres du Comité Syndical
4 juin 2026	4 juin 2026	En exercice : 8 Présents 10 Votants : 8 Nombre de suffrages exprimés : 8

ETAIENT PRESENTS :

Délégués de Guermantes :

Les Titulaires : *Madame Nathalie BILLY, Monsieur Philippe COMBES, Monsieur Sébastien FLEURY, Madame Annie VIARD*

La suppléante : Madame Magali AFONSO

Absente excusée : Stéphanie SAMICO

Délégués de Conches-sur-Gondoire :

Les Titulaires : Monsieur Dany BALO a donné son pouvoir à Patricia DECERLE, Monsieur Éric HIMONET, Mme Christine KUKOLJ, Madame Marie-Christine VATOV

La Suppléante : Madame Sylvie CABIN

La séance a été publique

Le PV du Conseil Syndical 21/04/2026 n'est pas approuvé 3 abstentions , 1 contre, 4 Le PV du 12/05/26 a été approuvé en tenant compte des remarques apportées

Mme Marie-Christine VATOV a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 1-06-26 Protection fonctionnelle du Président actuel du SIVOM et de la Présidente ayant exercée sur la période de 2020 à 2026. Mme Viard et M Combes ne prennent pas part au vote : 4 CONTRE 2 POUR- NON VALIDE-

Délibération 2-06-26 Suppression du Poste de Chargé des ressources humaines au sein du SIVOM. VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 3-06-26 Transmission de la gestion des ressources humaines et administratives du SIVOM à la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.
VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 4-06-26 Désignation d'un représentant au Groupement d'intérêt public ID 77.
Mme Vatov a été désignée à l'UNANIMITE

Délibération 5-06-26 Accueil par dérogation des enfants des employés du SIVOM, lesquels seraient pris en charge par le SIVOM. VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 6-06-26 Assurances : Délégation fonctions au Président.
VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 7-06-26 . Situation des effectifs du SIVOM – Contrats à renouveler, à modifier.

Les élus de Conches demandent un vote à bulletin secret pour toutes les délibérations

- **Agent 1** (animatrice/temps complet) fin de contrat de 6 ans de CDD

Titularisation 4 POUR 4 NON NON APPROUVE

CDI 7 POUR 1 NON VOTE A LA MAJORITE

- **Agent 2** (agent technique 25 H hebdomadaire)

CDD : 5 NON 3 POUR NON APPROUVE

CDI : 4 POUR 4 NON NON APPROUVE

- **Agent 3** (animatrice /temps complet)

Titularisation 4 POUR 4 NON NON APPROUVE

CDI 4 POUR 4 NON NON APPROUVE

- **Agent 4** (animatrice /temps complet)

Titularisation 4 POUR 4 NON NON APPROUVE

CDI 4 POUR 4 NON NON APPROUVE

- **Agent 5** (agent technique 25 H hebdomadaire)

CDI : 4 POUR 4 NON NON APPROUVE

Délibération 8-06-26 Validation à posteriori du devis « Vélux » de la cantine, avalisé par les Maires de Conches sur Gondoire et de Guermantes. VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 9-06-26 Élaboration d'un plan adapté lors de situations climatiques problématiques (canicule ou grands froids). Mesdames AFONSO et VATOV et messieurs FLEURY et HIMONET participent à l'élaboration de ce plan. VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 10-06-26 Activités sportives du samedi matin. (Établissement d'une convention entre une association et le SIVOM)

Les élus de Conches demandent un vote à bulletin secret

4 POUR 4 NON NON APPROUVE

Délibération 11-06-26 Statuts (*Date à fixer pour réunion de la commission*).

La date retenue est le 1 er juillet à 20H30 en mairie de Guermantes

APPROUVE A L'UNANIMITE

Le Président du SIVOM

Philippe COMBES